



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## KAY MIZIK LA, LE CENTRE DE RESSOURCES POUR LA MUSIQUE

### OUVRE A NOUVEAU SES PORTES

**Port-au-Prince, le 16 octobre 2014** -- Kay Mizik La, le Centre de Ressources pour la Musique ouvre à nouveau ses portes dans une maison de style gingerbread à deux pas du Centre d'Art, 35 ruelle Roy à Port-au-Prince. Anciennement située à Lalue, Kay Mizik la a voulu répondre à la demande de ses membres en mettant à leur disposition, en plus des salles de formation et de la médiathèque, une salle de répétition et une scène.

Premier centre de ressources pour la musique en Haïti, Kay Mizik La avait ouvert ses portes en juillet 2012, grâce aux efforts conjoints de l'association Ayiti Mizik, de la Fondation Haïti Jazz, de l'association Caracoli et du soutien financier du programme de l'Union européenne à travers le programme ARCADES. Aujourd'hui, c'est grâce au soutien du bureau de l'envoyée spéciale pour l'UNESCO, la Très Honorable Michaëlle Jean, de la Minustah, de l'Union européenne avec le Programme Européen de Soutien aux Initiatives Culturelles (PESIC), de l'Ambassade de Suisse, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, du Ministère de la Culture et de la Fondation Haïti Jazz que Kay Mizik la peut continuer à offrir à ses membres toute une série d'activités de formations, d'échanges et d'information.

« Avec ce nouvel espace, Kay Mizik la, apporte une réelle réponse aux besoins des jeunes professionnels de la musique en terme d'encadrement et de perfectionnement. Quand on connaît l'importance des frais liés aux prestations live et le manque de salle de répétition à Port au Prince, nous allons redynamiser le secteur grâce à notre scène équipée et notre future salle de répétition. » souligne Eddy Renaud, nouveau Président d'Ayiti Mizik.

Depuis sa création, le centre a mené plus d'une trentaine de formations et d'ateliers, tels que : des cours de solfège, des ateliers techniques de sonorisation live et studio, d'éclairage de scène, de management, de sensibilisation aux droits d'auteurs, de création de sites internet, de



gestion des réseaux sociaux, ainsi que des ateliers d'initiation ou de renforcement aux instruments (percussions, guitare, impro jazz, piano, basse, trompette...).

Les activités de Kay Mizik la, réservées aux membres à jour de cotisation - 1,000 gourdes annuelles - se dérouleront sur une base régulière dont le calendrier sera diffusé sur facebook. La médiathèque sera accessible à tous, moyennant des frais d'inscription annuelle de 200 gourdes, la salle de répétition sera accessible sur réservation au tarif horaire de 400 HTG pour les membres et 500 HTG pour les non-membres, la scène équipée recevra des concerts une fois par mois au minimum.

**A propos d'Ayiti Mizik :**

A l'automne 2009, plusieurs personnalités du secteur de la musique, Pascale Jaunay, Michel Martelly (Sweet Micky), Milena Sandler, Joël Widmaier, des spécialistes en droits d'auteurs Raoul Denis Jr, et Georges Andy René ou encore des économistes comme Kesner Pharel se réunissent pour faire l'ébauche de ce qui deviendra en juillet 2010 (époque à laquelle les acteurs du secteur réalisent qu'ils doivent se formaliser s'ils veulent se faire entendre), la première association haïtienne des professionnels de la musique, Ayiti Mizik. Parmi ses membres fondateurs, on compte également Lionel Benjamin, Eddy Renaud, Robert Denis, Jean-Marc Appolon ou encore Yves Colimon. L'objectif principal de l'association est de participer à la structuration de l'industrie de la musique en Haïti, de promouvoir, développer et défendre les intérêts de ses membres, en particulier à travers la défense des droits des auteurs. Plus de 200 professionnels se sont inscrits à l'association depuis son ouverture.

Pour plus d'information, contactez : 2813-1143 ou 3770-9089 [info@ayitimizik.ht](mailto:info@ayitimizik.ht) - [www.ayitimizik.ht](http://www.ayitimizik.ht) (en cours de reconstruction).